
MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA REFORME DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE
DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION
ET DE LA MAITRISE DES EFFECTIFS

Décret n° _____ /MFPRE/DGFP/DPME/SR
portant intégration et nomination de certains
candidats dans les cadres des services sociaux
(santé publique); en tête: mademoiselle
BOUTETE Renée Franck.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VISAS :

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 021-89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 63-81/FP-BE du 26 mars 1963, fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires ;

Vu le décret n° 65-44 du 12 février 1965, abrogeant et remplaçant le décret n° 63-376 du 22 novembre 1963, fixant le statut commun des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services de santé ;

Vu le décret n° 67-50/FP-BE du 24 février 1967, réglant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

Vu le décret n° 90-522 du 14 septembre 1990, portant abrogation de certaines dispositions attribuant des avantages catégoriels dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 91-049 du 5 mars 1991, fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat ;

Vu le décret n° 98-187 du 18 juin 1998, portant délégation de pouvoir au ministre de la fonction publique et des réformes administratives ;

Vu le décret n° 2002-341 du 18 août 2002 tel que rectifié par les décrets n°s 2002-364 du 18 novembre 2002 et 2003-94 du 7 juillet 2003, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 juin 1958, fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;

Vu les dossiers de candidature constitués par les intéressés ;



DECRETE :



[Signature]

2 *[Signature]*

Article 1^{er} : Les candidats ci-après désignés, titulaires du diplôme d'Etat de docteur en médecine, obtenu à l'université Marien NGOUABI, sont intégrés dans les cadres de la catégorie I, échelle 1 des services sociaux (santé publique), nommés au grade de médecin de 1^{ère} classe, 1^{er} échelon stagiaire, indice 850 et mis à la disposition du ministère de la santé et de la population.

- BOUTETE Renée Franck, née le 9 octobre 1969 à Brazzaville
- NGOULOUBI-OFFOUMA Gildas, né le 14 mars 1972 à Brazzaville
- KIMPAMBOUDI-MATONDO Aubierge Victoire, née le 23 mars 1970 à Brazzaville
- NDALA MIENZANZAMBI Jean Bosco, né le 23 juillet 1969 à Brazzaville
- ONTSIRA Esther Nina, née le 19 février 1976 à Djambala

[Signature]

Article 2 : Le présent décret qui prendra effet à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera enregistré, publié au journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

[Signature]

2004-511

Brazzaville, le 30 décembre 2004

Denis SASSOU N'GUESSO

Par le Président de la république

Le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat

Le ministre de l'économie, des finances et du budget

Gabriel ENTCHA-EBIA

Rigobert Roger ANDELY

Le ministre de la santé et de la population

Alain MOKA

AMPLIATIONS :

JORC	1
DGFP/DPME	3
MFPRE/SST	3
DGB	3
DGCF	2
MSP	2
DGS	5
INTERESSES	5
DOSSIERS	15
SGG/BC	2/4

[Signature]

[Signature]